



# Au lycée, comment partir à l'étranger ?



*Passer une année scolaire, un trimestre ou faire un stage à l'étranger fait rêver beaucoup de jeunes lycéens. En effet, quelle que soit votre filière, vous pouvez inclure dans votre parcours une période d'études ou de stages dans un pays étranger. Selon les établissements et l'objectif visé, les modalités diffèrent.*

**Des élèves de lycées de Clermont-Ferrand ont pu partir avant de passer leur BAC. Comment ça marche ?** Les élèves de la seconde à la terminale peuvent effectuer, dans le cadre scolaire, un séjour à l'étranger. Ils sont hébergés dans une famille d'accueil et suivent les cours normalement en établissements scolaires. La durée est de 3 mois, 6 mois ou un an. L'élève reste inscrit dans son lycée d'origine et reprend sa scolarité à son retour.

**Quelles sont les conditions pour partir ?** L'élève qui sou-

haïte vivre cette expérience doit faire preuve d'une grande autonomie, avoir une scolarité sans difficultés majeures, et posséder un bon niveau scolaire. En effet, à son retour pour les séjours de 3 et 6 mois l'établissement ne procède pas vraiment à une remise à niveau mais lui permet de rattraper les cours par le biais de photocopies. Par contre, pour les séjours longs d'un an, l'élève à son retour doit redoubler sa classe en France.

**Comment partir ?** L'Union Nationale des organisations de séjours éducatifs, linguistiques UNOSEL certifie un Label Qualité qui atteste du sérieux et de la qualité d'un organisme. Vous trouverez sur leur site la liste des organismes agréés, telle que l'association AFS Vivre sans frontières.

Basée sur l'échange, l'association OSEF propose des programmes d'échange linguistique et culturel, en réciprocité

scolaire entre le Canada anglophone et l'Europe. Le lycée Français s'engage à recevoir un lycéen canadien en contrepartie de son séjour au Canada. Plusieurs élèves ont participé à ce programme cette année.

D'autres programmes d'échange individuel de longue durée existent comme le programme Voltaire ou Brigitte Sauzay, il concerne uniquement les échanges avec l'Allemagne. Il repose sur le principe de la réciprocité : l'élève français et l'élève allemand vivent ensemble pour la durée de l'échange, tout d'abord en Allemagne (6 mois de mars à août), puis en France (6 mois d'août à mars) : 26 élèves de Seconde et un élève de première du lycée sont partis ainsi en Allemagne.

**Si ces programmes vous intéressent, des réunions sont prévues en lycée, renseignez-vous directement auprès des établissements.**

**Étudiants en section de technicien supérieur !** Valorisez aussi votre séjour à l'étranger en réalisant votre stage professionnel dans un des pays de la communauté européenne. Les stages à l'étranger ne sont plus réservés qu'aux grandes écoles ou formations longues.

Les étudiants de BTS peuvent en effet bénéficier d'une bourse d'ERASMUS+ mobilité. Elle s'élève à 600 € ou 700 € par mois en fonction du niveau de vie du pays, et est cumulable

avec les bourses sur critères sociaux. De plus, le conseil régional attribue aussi une bourse de mobilité d'une valeur de 500 €. Sélection des candidats dès le mois d'octobre en fonction de leur motivation à partir, les démarches effectuées pour leur recherche de stage, de leur implication dans leur scolarité post bac, et de leur niveau de langues. Test de langues oblige : il est conseillé d'avoir un niveau intermédiaire B2 sur l'échelle des certifications européennes de langue. Les étudiants bénéficient d'une préparation linguistique en anglais ou espagnol professionnel, souvent assurée par leur établissement. Les stages se déroulent d'avril à juillet pour une durée minimum de 2 mois. Les pays visés peuvent être nombreux : l'Espagne, Malte, Inde, Canada ainsi que l'Angleterre et l'Irlande.

Partir à l'étranger, c'est certes améliorer son niveau en langue mais aussi découvrir de nouveaux horizons et cultures, ce qui au final est un très bon moyen de « booster » son CV, ainsi qu'un monde professionnel où les codes sont parfois différents.

## EN SAVOIR PLUS

[unosel.org](http://unosel.org) ; [erasmus-plus.fr](http://erasmus-plus.fr) ; [euroguidance-france.org](http://euroguidance-france.org) ; [ofaj.org](http://ofaj.org)